

Séance du 26 mai 2011

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 20 mai 2011, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : Dr Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet-Barbé, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, MM. Soroste, Jaussaud, Adjoints ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Darmendrail, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Lauqué à M. Pommiez ; Mme Dumas à M. Jaussaud ; M. Labayle à M. le Maire ; Mme Gibaud-Gentili à M. Etchegaray ; Mme Boé à M. Lozano ; Mme Chabaud-Nadin à Mme Demont ; Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé ; Mme Thicoipé à M. Etcheto ; Mme Loupien-Suarès à M. Soudre.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

M. Millet-Barbé présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : RENOVATION URBAINE DES HAUTS DE BAYONNE – Construction de la Maison de la vie citoyenne Saint-Etienne sur le site de La Porcelaine – Co-maîtrise d'ouvrage avec Habitat Sud Atlantic-Office Public de l'Habitat de Bayonne – Convention de mandat.

Dans le cadre du programme de rénovation urbaine des Hauts de Bayonne et de la structuration du réseau des maisons de la vie citoyenne (MVC) sur le territoire communal, la Ville de Bayonne souhaite offrir, notamment dans les quartiers sensibles, des espaces de services citoyens, sociaux et socio-éducatifs de très grande qualité.

Le projet de construction de la MVC Saint-Etienne consiste à créer un équipement permettant de développer les activités dans des locaux fonctionnels assurant une bonne lisibilité et la mise en cohérence des actions d'animation de proximité. Il aura également pour vocation de regrouper les activités de l'actuelle MVC qui sont dispersées sur trois sites : salle Paul Bru, château de Sainson et Habas la Plaine. Il est précisé que la salle Paul Bru conservera une partie de ses activités actuelles, notamment celles peu compatibles avec la proximité d'immeubles d'habitation (concerts, représentations publiques, etc ...).

Cette opération est labellisée par l'Agence nationale de rénovation urbaine et s'inscrit dans le Programme urbain intégré Europe-Feder.

La localisation de l'équipement a fait l'objet d'une large concertation avec la direction de la MVC et, d'un commun accord, il a été décidé de l'implantation de cet équipement sur les terrains de la Porcelaine.

D'une manière plus globale, il a également été décidé que cette implantation serait réalisée à l'occasion d'une opération d'urbanisme permettant la construction d'un ensemble de logements sociaux et en accession à la propriété par Habitat Sud Atlantic-Office Public de l'Habitat de Bayonne et le traitement des espaces publics interstitiels.

D'un point de vue pratique, il semble intéressant qu'un seul opérateur intervienne sur la totalité du site de La Porcelaine et qu'il confie la mission de maîtrise d'œuvre architecturale à une seule équipe, ce qui garantira un projet cohérent aussi bien d'un point de vue fonctionnel qu'esthétique. C'est pourquoi, Habitat Sud Atlantic-Office Public de l'Habitat de Bayonne assurera la maîtrise d'ouvrage de cette opération, réalisée en co-maîtrise d'ouvrage, la Ville lui déléguant sa maîtrise d'ouvrage par convention de mandat.

Cette co-maîtrise d'ouvrage, outre la construction de la MVC, portera donc également sur le traitement des espaces publics connexes, Habitat Sud Atlantic-Office Public de l'Habitat de Bayonne gardant, à terme, uniquement la propriété des bâtiments.

La convention ci-annexée précise toutes les modalités de ce transfert de maîtrise d'ouvrage, notamment en termes d'enveloppe financière, de délais et de contrôles administratifs et techniques.

Il est demandé au conseil municipal d'approuver les termes de cette convention et d'autoriser Monsieur le Maire à la signer avec Habitat Sud Atlantic-Office Public de l'Habitat de Bayonne.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.